



Responsabilité civile

Par olianto

Bonjour a tous,

J ai pulvérisé l'iphone 14 d'un ami en fermant le capot de ma voiture, il avait fait le niveau d'huile et avait posé son tel sur le bord du capot, en voulant bien faire j'ai refermé le capot!!

le résultat vous vous en doutez l'iphone est pulvérisé.. (ok j'ai une trace sur le capot mais qu'à l'intérieur)

est-ce que vous pensez que ça peut passer en assurance de responsabilité civile?

Merci d'avance, que je n'ouvre pas un sinistre pour rien.

cdlt

Par chaber

bonjour

vous pouvez toujours faire une déclaration à votre assureur automobile. Vous subirez un malus